

## FLASH

mardi 24 juillet 2007

Ce message peut être téléchargé au format PDF sur notre site <http://www.virgo-maria.org/>.

### **Mgr Fellay, dans une interview à *Présent*, s'obstine puérilement à tenter d'escamoter l'inadmissible article 1 du *Motu Proprio***

Mgr Fellay crédibilise ainsi par avance l'Abbé Aulagnier, le naufrageur de Campos. Cette position absurde et contraire aux textes ouvre en effet la voie aux initiatives de l'abbé Aulagnier, qui, face à cet irrecevable article 1 du *Motu Proprio*, peut dès lors se poser en « recours », auprès des clercs de la Fraternité.

Cet entretien de Mgr Fellay dans *Présent* était disponible la veille de sa vente en kiosque le samedi 21 juillet. La déclaration fracassante de l'abbé Aulagnier dans la journée du 21 juillet peut donc avoir se comprendre comme une réponse à cette interview. Cet entretien dans *Présent* a suscité ce commentaire d'un lecteur de *Virgo-Maria.org*. Il s'agit d'un fidèle de la FSSPX :

« Je viens de lire l'entretien de Mgr Fellay à *Présent* :

Pour lui, le MP est entièrement positif, **seule la lettre d'accompagnement est décevante** : "il faut opérer une distinction entre le *Motu proprio* et la lettre aux évêques dans laquelle il y a pas mal de choses à regretter... Dans le MP, il n'y a aucune condition posée (?!!!!) à la célébration de la messe de toujours... alors que, jusqu'ici, il y avait un certain nombre de conditions irrecevables comme l'acceptation du concile Vatican II ou de la nouvelle messe". **Mais a-t-il lu vraiment les textes ou nous prendrait-il pour des imbéciles ?** Juste avant de dire cela, il affirme pourtant qu'il y a "une part de négatif" notamment des "restrictions". **Jusqu'où ira-t-il dans ses contradictions et son double langage ?**

A la question : "Envisagez-vous désormais la possibilité d'un rapprochement avec les communautés Ecclesia dei", il répond "je n'exclus rien !" C'est maintenant clair ! »

**Lettre signée par un fidèle de la FSSPX**

Mgr Fellay est en train de perdre le peu de crédibilité qui lui restait auprès de certains fidèles.

**En faisant mine de ne jamais avoir ni lu ni compris l'article 1 du *Motu Proprio*, *Motu pour lequel il a fait aussitôt chanter partout des Te Deum*, tout en interdisant aux clercs de la Fraternité de parler publiquement de cet article 1 de peur de gêner son complice, l'abbé apostat Ratzinger, Mgr. Fellay, affiche son extraordinaire mépris des fidèles de la Fraternité et achève de se discréditer :**

Il se cache derrière son petit doigt, en escomptant que les fidèles ne sachent ni lire ni comprendre cet article 1 qui renferme tout le venin du *Motu* de Ratzinger.

**Enfermé dans cette position absurde et puérilement frauduleuse du gamin pris les mains dans le pot de confiture tout en prétendant n'avoir rien remarqué, Mgr Fellay a permis aussitôt au naufrageur de Campos, l'abbé Aulagnier, de briser publiquement ce tabou insensé, imprudemment imposé par Mgr**

**Fellay, en dénonçant lui-même cet insupportable article 1 du Motu dans sa déclaration du 21 juillet<sup>1</sup>, et de prendre ainsi auprès des clercs de la Fraternité, la posture d'autorité morale ouvertement désertée depuis quinze jours par les chefs de Menzingen.**

Aussi est-il d'autant plus significatif d'observer que cette déclaration fracassante du 21 juillet<sup>2</sup> de l'abbé Paul Aulagnier qui brise ainsi le tabou imposé par Mgr. Fellay, **a été aussitôt placée sur le site officiel du District de France de la FSSPX<sup>3</sup> La Porte Latine.**

La Porte Latine  
Le site de la Tradition catholique en France

Accueil Sommaire Nous aider Recherche Contact Dons en ligne Qui sommes nous ? Accès privé

Samedi 21 juillet 2007

✦ District

- Le QG du District de France
- Les Prieurés
- Les lieux de culte
- Les écoles
- Les textes officiels du District
- Activités
- Aumôneries
- Maisons Personnes âgées
- Mouvements de jeunesse
- Pèlerinages de Tradition
- Retraites - Exercices
- Oeuvres et Confréries
- Tiers-Ordre St-Pie X
- Tiers-Ordre Carmel
- Vierge Pèlerine

✦ Formation

- Apologétique
- Audiothèque
- Bibliothèque
- Crise de l'Eglise - Textes
- Disputatio
- Sessions et Symposiums
- Universités d'été
- Vidéotheque

✦ Communication

- LAB Mgr Fellay
- Bulletins et revues
- Clovis-Fidélité
- Diffusion et librairies
- Espace annonces
- Notes de lectures
- Revue de presse
- Sermons écrits

✦ Associations

- ADEC
- Associations Tradition
- Chant Grégorien
- Défense de la Foi
- Grands saints oubliés
- Sites indépendants
- Société civile

M. l'abbé Paul Aulagnier - Regard sur le monde n° 138 du 21/07/2007

➔ Retour au dossier sur les "réactions notables"

**Benoît XVI et Mgr Gamber : le Motu proprio « Summorum pontificum »**

M. l'abbé Paul Aulagnier - Regard sur le monde n° 138 du 21/07/2007 - Extrait

*En attendant, quant à moi, comme le R.P. Calmel, « je m'en tiens à la messe traditionnelle, celle qui fut codifiée, mais non fabriquée, par saint Pie V, au XVIe siècle, conformément à une coutume plusieurs fois séculaire. Je refuse donc l'Ordo Missae de Paul VI.*

[...]Pourquoi ? Parce que, en réalité, cet Ordo Missae n'existe pas. Ce qui existe c'est une Révolution liturgique universelle et permanente, prise à son compte ou voulue par le Pape actuel, et qui revêt, pour le quart d'heure, le masque de l'Ordo Missae du 3 avril 1969.

C'est le droit de tout prêtre de refuser de porter le masque de cette Révolution liturgique. Et j'estime de mon devoir de prêtre de refuser de célébrer la Messe dans un rite équivoque. Si nous acceptons ce rite nouveau, qui favorise la confusion entre la Messe catholique et la Cène protestante – comme le disent équivalement deux Cardinaux et comme le démontrent de solides analyses théologiques – alors nous tomberons sans tarder d'une Messe interchangeable (comme le reconnaît du reste un pasteur protestant) dans une Messe carrément hérétique et donc nulle.

Commencée par le Pape, puis abandonnée par lui aux églises nationales, la réforme révolutionnaire de la messe ira son train d'Enfer. Comment accepter de nous rendre complices ? Vous me demanderez : en maintenant, envers et contre tout, la Messe de toujours, avez-vous réfléchi à quoi vous vous exposez ? Certes. Je m'expose, si je peux dire, à persévérer dans la voie de la fidélité à mon sacerdoce, et donc à rendre au Souverain Prêtre, qui est notre Juge Suprême, l'humble témoignage de mon office de prêtre. Je m'expose encore à rassurer des fidèles désespérés, tentés de scepticisme ou de désespoir. Tout prêtre en effet qui s'en tient au rite de la Messe codifié par saint Pie V, le grand Pape dominicain de la Contre-Réforme, permet aux fidèles de participer au Saint Sacrifice sans équivoque possible ; de communier, sans risque d'être dupe, au Verbe de Dieu incarné et immolé, rendu réellement présent sous les saintes espèces.

L'abbé de Cacqueray, le très effacé Supérieur du District de France, **entièrement soumis à Mgr Fellay** est peu susceptible d'être à l'origine de cette initiative surprenante de placer sur son site officiel cette déclaration, si gênante pour son Supérieur, de **l'abbé Paul Aulagnier, qui fut naguère expulsé de la Fraternité par Mgr Fellay lui-même, et dont l'expulsion fut ratifiée à l'unanimité par le dernier Chapitre Général de la FSSPX en Juillet 2006.**

Puisque ce n'est pas l'abbé de Cacqueray qui serait susceptible d'être à l'origine de **cette initiative si déstabilisante pour la position absurde de Mgr Fellay**, quel autre clerc de Suresnes aurait pu prendre une telle initiative ?

<sup>1</sup> Cf. [http://iwww.virgo-maria.org/articles/2007/VM-2007-07-23-A-00-Aulagnier\\_reintegration.pdf](http://iwww.virgo-maria.org/articles/2007/VM-2007-07-23-A-00-Aulagnier_reintegration.pdf)

<sup>2</sup> Un regard sur le monde politique et religieux au 19 juillet 2007, [http://la.revue.item.free.fr/regard\\_monde210707.htm](http://la.revue.item.free.fr/regard_monde210707.htm)

<sup>3</sup> <http://www.laportelatine.org/communication/presse/2007/MPreactions/AbbeAulagnier/Aulagnier.php>

Ne pourrait-il pas s'agir de l'abbé Celier, très présent à Suresnes, et qui doit son ordination et toute sa carrière à la FSSPX à l'abbé Aulagnier. Il est resté si proche de ses amis « Mutins » de 2004, les abbés Tanoüarn et Laguérie, tous aujourd'hui **regroupés autour de l'abbé Aulagnier** au Centre saint Paul à Paris ou autour de l'abbé Laguérie à l'IBP, abbé Laguérie lui-même expulsé naguère par Mgr. Fellay ?

L'enquête de Menzingen commence...

En refusant obstinément de mener le bon combat, celui de la Sauvegarde du Sacerdoce sacramentellement valide, le vrai combat de Mgr Lefebvre et de la Fraternité, le Supérieur de la FSSPX s'est placé lui-même avec opiniâtreté dans cette situation désastreuse qui a ouvert la voie aux divisions et aux ambitions destructrices à l'intérieur même de l'œuvre de Mgr Lefebvre. Mais n'est-ce pas là un objectif de Ratzinger que tout affaiblissement de l'œuvre de Mgr Lefebvre réjouit. A défaut d'en obtenir le ralliement massif, le rusé bavarois se satisferait de la voir se disloquer.

Nous ne pouvons que déplorer ce comportement, tout en continuant par souci des âmes à informer et à alerter les fidèles sur ces déviations et ces menées.

Quant à la déclaration qui se veut émotionnelle au sujet du danger que courait Ratzinger, elle nous permet de nous interroger sur le degré de naïveté de Mgr Fellay ou sur la naïveté qu'il présuppose chez les fidèles :

*« L'opposition contre le Pape est telle qu'il estime ses jours en danger ! Alors, jusqu'où pense-t-il pouvoir aller ? C'est pour cela que nous devons continuer à prier pour lui, pour qu'il reçoive la force dont a besoin le successeur de Pierre. »*

Cette idée paraît vraiment puérile et nous rappelle l'affaire Cornaz et les Foyers du Christ-Prêtre, lorsque, faisant preuve d'une grande imprudence, Mgr Fellay « fut d'emblée bienveillant et les entrevues qu'il eut avec madame Rossinière (Cornaz) n'ont fait que le raffermir. » selon l'abbé Lovey. Et Mgr Fellay alla jusqu'à écrire dans un bulletin adressé à tous les prêtres de la FSSPX :

*« L'oeuvre qui est présentée ici, bien que relevant de l'ordre de la révélation privée, cadre parfaitement avec nos statuts, notre fin, et aussi le combat actuel. Elle se présente comme un os.(sic) Il y a quelque chose de rébarbatif en surface, mais pour peu qu'on se donne la peine de gratter un peu...jaillit un trésor de grâce, nous en sommes le témoin. Revêtue en plusieurs de ses parties du sceau de l'Eglise, elle nous paraît revêtue de suffisamment d'authenticité pour que nous n'hésitions pas, en tant que Supérieur Général, à accepter avec gratitude le don qui nous est offert et à vous livrer ici l'avant-goût de ce trésor. » Conclusion du Supp. au n° 60 de Cor Unum.*

Quand donc le véritable combat de Mgr Lefebvre pour la sauvegarde du Sacerdoce sacramentellement valide sera-t-il repris ?

**Quant à nous, continuons le bon combat**

Abbé Marchiset

**PRESENT N° 6383, Samedi 21 juillet 2007  
Entretien avec Mgr Fellay sur le Motu proprio**

— **Comment accueillez-vous le Motu proprio ?**

— Avec un sentiment de satisfaction, même s'il y a une part de négatif. Mais compte tenu de certaines pressions énormes, personne ne pouvait s'attendre à un texte aussi positif. Le Pape a fait autant qu'il est possible actuellement.

— **Vous évoquez des points négatifs ?**

— Cela dépend de la manière dont on regarde le texte. Il y a certes un retour de Rome à sa Tradition, et l'on comprend qu'il ne puisse pas être instantané, même s'il va dans une bonne direction. C'est ainsi qu'il y a encore des restrictions, telles que la célébration d'une seule messe le dimanche ou les jours de fêtes.

Mais je crois qu'il faut opérer une distinction entre le Motu proprio et la lettre aux évêques qui l'accompagne, dans laquelle il y a pas mal de choses à regretter. Le Motu proprio en lui-même est plus positif, mais le Pape, pour se justifier et pour «faire avaler la pilule», a cru bon d'y joindre cette lettre.

Dans le *Motu proprio*, il n'y a aucune condition posée à la célébration de la messe de toujours, à l'ancienne liturgie ; alors que, jusqu'ici, il y avait un certain nombre de conditions irrecevables, comme l'acceptation du concile Vatican II ou de la nouvelle messe.

Or, dans la lettre aux évêques, il y en a une : on parle d'une «exclusion totale du nouveau rite» qui «ne serait pas cohérente avec la reconnaissance de sa valeur et de sa sainteté».

C'est tout de même étrange dans un texte qui vient justement permettre l'ancien rite !

— **Alors comment lisez-vous ce texte ?**

— Il faut mettre cette lettre dans un tiroir. Il n'y a pas de raison adéquate à ce qu'il y ait deux lettres. Il est logique qu'il y ait tout dans le *Motu proprio* lui-même qui est le texte de référence et d'autorité. La raison de cette lettre est purement politique ou diplomatique. Le Pape fait face à une opposition considérable, d'où cette présentation à côté. Mais sa valeur est celle d'une simple lettre diplomatique.

C'est évidemment le *Motu proprio* qui a la valeur la plus importante.

— **Croyez-vous qu'il soit tout simplement possible d'agir ainsi ?**

— Mais c'est la réalité ! Il ne peut pas y avoir d'égalité entre les deux textes. Cela n'aurait pas de sens !

— **En ces circonstances, avez-vous eu de nouveaux liens, de nouveaux contacts avec le Vatican ?**

— Je précise que nous ne sommes pas directement concernés par le *Motu proprio*. Bien sûr, nous aurons encore des contacts, mais cela ne change rien pour nous actuellement.

— **Le cardinal Castrillon Hoyos a cependant évoqué à ce propos votre situation, en déclarant : « e Motu proprio ouvre la voie à un retour de la Fraternité Saint-Pie X à la pleine communion. Si après un tel geste, ce retour n'arrivait pas, vraiment je ne saurais plus que penser ».**

— Ce peut être, comme le Cardinal le dit, un acte, un geste en notre faveur. Mais nous avons un plan de route, et nous nous y tenons.

— **Vous n'allez donc pas réagir à cette publication ?**

— Si ! En remerciant, et en reconnaissant la beauté du geste. Voilà ! Que voulez-vous de plus ?

— **De nouvelles discussions, peut-être...**

— Elles vont venir, par le fait même. Mais il y a, dans notre demande au Vatican, un deuxième élément, très important, qui est le retrait du décret d'excommunication. Très important non pas tant du point de vue canonique, mais parce qu'il marque d'une étiquette infamante tout ce qui est traditionnel. Le cardinal Castrillon dit qu'il s'agit là d'un *jeu d'enfants*. Nous verrons bien...

J'espère, en tout état de cause que cela va changer un certain état d'esprit dans l'Eglise. Mais ce n'est pas une raison pour s'emballer.

— **Vos contacts vous permettent-ils d'avoir d'autres éléments de cette évolution ?**

— Actuellement, non. Il y a, bien sûr, les efforts du Pape pour corriger un certain nombre de points. Cela dit, il y a des éléments plutôt malheureux comme le texte publié, le 10 juillet dernier, par la Congrégation pour la doctrine de la foi sur certains aspects de la doctrine de l'Eglise. Un tel texte apporte plus de confusion qu'autre chose.

Il y a, évidemment, le *Motu proprio*. Mais je ne crois pas qu'il faille avant tout chercher la résolution d'un problème que poserait la Fraternité Saint-Pie X. En effet, elle n'est que l'indicateur du problème majeur qu'est la crise de l'Eglise.

Lorsque celle-ci sera résolue, la situation de la Fraternité se résoudra toute seule. Si nos fidèles, si nos prêtres voient que Rome se remet sur les rails, alors il n'y a plus d'opposition, et notre situation se résout d'elle-même.

C'est pour cela que je ne crois pas à un accord pratique, parce que nous ne sommes pas un problème à résoudre. Nous ne sommes qu'un thermomètre. Et on ne soigne pas la fièvre en tapant sur le thermomètre. Il faut réellement soigner la fièvre ; sinon, il n'y a pas de guérison.

— **Vous ne pensez donc pas qu'un accord pratique puisse être une aide ?**

— Il faut savoir ce qu'on entend par accord pratique. S'il s'agit d'un accord avec tel ou tel curé, pour une organisation ponctuelle, cela se fait déjà. Mais s'il s'agit de dire qu'il n'y a plus de problème à Rome, non ! Car cela n'est pas vrai.

— **Vous avez dit tout à l'heure que cette question ne vous concernait pas...**

— Pas directement. La messe réhabilitée aujourd'hui, nous la disons déjà.

Ce qui nous concerne, en revanche, c'est l'affirmation selon laquelle la messe de saint Pie V n'a jamais été abrogée. Le passé n'est donc pas interdit, et les autorités ecclésiastiques doivent en tirer les conclusions qui s'imposent. Pour ce qui est de la *permission* de la célébrer..., nous savons depuis 1970 que nous en avons le *droit*.

— **Ce Motu proprio a-t-il néanmoins été, pour vous, une surprise ?**

— Certes ! c'est une surprise. Car, lorsque nous en avons entendu parler, il était question d'étapes, de nombreux pas à effectuer, et seulement un à la fois.

Aussi ce texte nous paraît-il très bon, parce qu'il permet de vivre intégralement la liturgie d'autrefois. Pas seulement la messe, mais un ensemble.

— **Pensez-vous que cela va continuer ?**

— Je n'en sais rien ! L'opposition contre le Pape est telle qu'il estime ses jours en danger ! Alors, jusqu'où pense-t-il pouvoir aller ? C'est pour cela que nous devons continuer à prier pour lui, pour qu'il reçoive la force dont a besoin le successeur de Pierre.

— **Vous pensez donc qu'il peut aller plus loin...**

— En ce qui concerne la discipline, la liturgie, certainement. Mais il n'en va pas de même pour ce qui est de la doctrine, et de la philosophie...

— **Envisagez-vous désormais la possibilité d'un rapprochement avec les communautés Ecclesia Dei ?**

— Je n'exclus rien ! Je veux le bien de l'Eglise, et tout le bien possible. Mais si l'on continue à nous traiter de schismatiques, contrairement à l'esprit du *Motu proprio*... Car la Fraternité est *dans* l'esprit du *Motu proprio* : en demeurant fidèles à la messe de toujours qui n'a jamais été abrogée, nous n'étions pas désobéissants.

Nous sommes dans l'Eglise. Si donc certains manifestent des signes positifs vis-à-vis de nous, pourquoi pas ? Et cela ne sera pas nouveau... Mais nous essayons d'éviter au maximum toute ambiguïté.

— ***C'est le point sur lequel, selon vous, il convient d'insister ?***

— Je voudrais surtout souligner que le document de la Congrégation pour la doctrine de la foi qui vient de sortir est impressionnant par la négation du principe de non-contradiction qu'il contient. Malheureusement, c'est la ligne que veut suivre le Pape !

Il faut bien voir que Benoît XVI entend affirmer la continuité entre Vatican II et le passé. Jusqu'ici, il était habituel de dire qu'il y avait un changement. Aujourd'hui, on nous dit qu'il y a continuité, tout en affirmant un certain changement quand même. Si bien que l'on ne sait plus trop quoi penser...

— ***Vous vous sentiriez donc presque plus proche de cette position antérieure ?***

— Nous savons que la ligne actuelle est issue de la philosophie allemande, elle voudrait déboucher sur une synthèse au sens hégélien du terme. C'est la conclusion à laquelle aboutit le Pape actuel, une conclusion qui est franchement explosive pour l'intelligence.

Il est donc nécessaire de continuer à prier, tout en reconnaissant que nous allons dans le sens du bien de l'Eglise.

***Propos recueillis par Olivier Figueras.***

Priez pour le combat de la défense du Sacerdoce sacramentellement valide

Pour vous abonner ou vous désabonner de la lettre d'information Virgo-Maria, veuillez remplir le formulaire disponible sur notre site <http://www.virgo-maria.org/>